BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1456

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DES ACTIVITES ECONOMIQUES DE LYON

Ventes et cessions

814 730 941 RCS Lyon.
TEPP FINANCES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : 6 a, Rue De la Chapelle d'Yvours, 69540 Irigny.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE LA SOCIÉTÉ TEPP FINANCES PAR LA SOCIÉTÉ STANDI 1. Société absorbante : STANDI Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 A Rue de la Chapelle d'Yvours 69540 IRIGNY Capital : 100 000 euros Numéro unique d'identification : 918 061 474 Lieu d'immatriculation : RCS LYON 2. Société absorbée : TEPP FINANCES Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 6 A Rue de la Chapelle d'Yvours 69540 IRIGNY Capital : 100 000 euros Numéro unique d'identification : 814 730 941 Lieu d'immatriculation : RCS LYON 3. Evaluation provisoire de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue, sur la base d'une situation au 31 mars 2025 : Actif : 4 274 577 euros Passif : 37 035 euros. L'actif net apporté par la société TEPP FINANCES à la société STANDI s'élèverait à 4 237 542 euros. Les sociétés entendent donner à la fusion un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er avril 2025 à 0 heure. 4 Les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital. 5 Montant prévu du boni de fusion : 4 237 542 €. 6. Date du projet commun de fusion : 30 septembre 2025 7. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Greffe du Tribunal des activités économiques de LYON pour la société TEPP FINANCES en date du 13 octobre 2025, Greffe du Tribunal des activités économiques de LYON pour la société STANDI en date du 13 octobre 2025..